

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Arbido |
| Herausgeber: | Verein Schweizerischer ArchivarInnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz |
| Band: | 17 (2002) |
| Heft: | 7-8 |
| Rubrik: | Universitäre Ausbildung für ArchivarInnen = Formation universitaire pour archivistes |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1.) Universitäre Ausbildung für ArchivarInnen

Formation universitaire pour archivistes

Archival Education vs. Archival Practice: will the Twain ever meet?

■ Hans Scheurkogel

Coordinator Archiefopleidingen
Archiefschool Universiteit van
Amsterdam
Netherlands Institute for Archi-
val Education and Research



Introduction

The archival profession has gone through important changes during the last decades. Several developments have had a profound influence on archival work, archival orientation and archival theory. Now, if archival work itself is changing, this should directly influence archival education.

In this paper I will look at the way changes in the archival profession have brought about changes in archival education in the Netherlands.

Dutch archival education has a long tradition. The Dutch Archives School was founded in 1919 and has since then delivered new academic archivists to the profession year after year.

This paper will definitely not be a 'History of Dutch Archival Education'. It will focus on three important years in its most recent history – important because in those years arrangements were made which profoundly changed the outlook of archival education.

In discussing these moments, I will focus on three elements, which are important whenever professional education is at issue:

1. *developments within the profession and the development of the profession within the larger society*
2. *the educational program and the way it sets out to prepare future colleagues for the job*
3. *the mixture of formal teaching and archival practice within this program*

N.B.: To prevent confusion I will focus on the archivist educated at university level.

I. 1968

In 1968 all seemed quiet on the archival front. Most archivists worked in public archives, devoted their time preferably to arrangement and description and to assisting qualified historians in their research.

Appraisal was considered a problem but everybody agreed that it had to take place before the records entered the public archives, so archivist's activities were limited to supervision.

In that year – following the new Archives Law – the arrangements on archival education were codified in a Royal Decision on Archives.

The most important aspects were:

1. Independence

In 1968 the school was made an independent institution within the Ministry of Culture under its own director. From then on, it was to be clear that the school was responsible for the preparation of all archivists in the public sector.

For the examination to get the archival diploma, an independent State Examination Committee was made responsible, functioning independently from the archives as well as from the school.

2. Regulation of theory and practice

The relative amount of theory and practice was arranged through the State examination. To be admitted to the examination the candidates had to have:

- a university degree in History or Law
- a statement from the director of an archival institution, that the candidate had been working in his archives for at least a full year
- a 'masterpiece', which was almost always an inventory

To get the diploma, the candidates went through an oral examination of several disciplines: archivistics, diplomatics, palaeography, institutional history, church history etc.

3. Formalisation of a teaching plan

Within these arrangements the Archives School was primarily responsible for preparing the students for their examination. So, during the practical year, students came to the Archives School approximately one day of the week. Lectures were given on the disciplines that were to be part of the examination. The minimum amount of lectures on the relevant disciplines was set in the Royal Decision.

II. 1995

In the eighties and early nineties of the twentieth century, these arrangements were increasingly considered to be outdated.

The aspects most relevant to the central questions are:

1. Changes in the archival profession

The most important influence on the archival profession in the last decades has been the revolution in information technology. At first, this impact was only felt in the institutions where the records were created, the *Registratur*, but it was gradually recognised as something that would greatly alter archival practice in general. A lot of the traditional ideas and definitions had to undergo serious rethinking. Archivists began to realise that the challenges to records management were essentially *archival* challenges, and that archivists and records managers had to solve them together.

2. The educational program

The teaching program of 1968 did not offer enough possibilities to adapt itself to this new situation. The program only had to meet the demands of the Examination Committee and, therefore, remained very strongly focussed on public archives in general and on the archives of the Ancien Régime in particular.

There was another serious flaw in the program: there was too little archivistics in it. The lectures were on all the disciplines of the examination program, so archivistics covered only one-third of the program. This system produced archivists who were prepared for traditional circumstances and a preference for practical problems and solutions. Archival theory was in very low esteem – and interest in archival theory was needed to face the challenges of the IT-revolution.

3. Theory and practice within the educational program

The 1968 arrangements may look like a happy mixture of theory and practice, but, at least formally, there is a link between education and examination (learning the disciplines) and another link between practi-

cal work and examination (acquiring the prerequisites). And if there developed a link between education and practice over the years, it were the archival institutions who dictated this relation. They decided what work the students had to do over the year.

In fact, what became clear was, that most of the archival institutions wanted to make the students familiar with the existing practice, and preferably local practice, whereas over the years the need for a change in archival practice became more and more apparent.

This all led to revolutionary change in 1995, which fundamentally altered Dutch archival education. What were the main aspects?

1. Complete independence

The Archives School was made a private foundation, only related to the Culture Department through subsidies and agreements on output. Even more important: the school was made responsible for the whole of the educational process: the Examination Committee was abolished, including all its demands and regulations (the disciplines to be examined, the inventory, the practical year).

2. Cooperation

This independence was possible because the Archives School 'entered' the university. It signed an agreement of cooperation with the University of Amsterdam, in

which the Archives School was to be responsible for the quality of the archival courses. The rest of the educational process was to be the university's responsibility. Furthermore, it was agreed that archival science was to become a specialisation within the study of Information science.

3. Learning plan: theory and practice

Because of this cooperation with the university, the Archives School had to adapt its traditional program to Dutch university regulations and practice. To name a few:

- Dutch university education is not supposed to prepare students for a specific oc-

Publireportage

BCI Bibliothekseinrichtungen mit neuem Vertriebspartner in der Schweiz

Die Firma SDP AG mit Sitz in Allschwil hat mit BC Inventar einen langfristigen Zusammenarbeitsvertrag vereinbart. Seit dem 1. Januar 2002 finden Sie hier ihren kompetenten Ansprechpartner für Neueinrichtungen und Nachkäufe.

Die Firma SDP AG ist ein führender Innenausbaubetrieb mit 45 Mitarbeiter/innen, welche langjährige Erfahrung im Neu- und Umbau von Bibliotheksprojekten hat. Sie besitzt das nötige Know-How Ihren Bedürfnissen entsprechend Produkte und Dienstleistungen anzubieten, sei es Planung und Gestaltung oder Ihr individuelles Mobiliar, das in der haus-eigenen Schreinerei produziert wird.

Wir wollen die komplexe Bibliothek der Zukunft mit all ihren Aspekten verstehen. Sowohl in ethischer, sozialer als auch kommunikativer Hinsicht wird sie für eine ständig steigende Anzahl von Events und multikulturellen Ereignissen den Rahmen bilden. Die Bibliothek wird ein erlebnis-orientierter Raum voller Lebendigkeit.

Damit wir diesen Raum entscheidend mitgestalten können, koppeln wir die Kompetenz der Bibliothekare/innen, Architekten und Möbeldesignern. Als unentbehrlich sehen wir auch die Zusammenarbeit mit unseren internationalen Partnern im Bestreben, Trends und Signale über die Bibliothek der Zukunft aufzufangen.

Wir meinen es also ernst, wenn wir sagen, dass unsere Bibliothekseinrichtungen auf fundierten Erkenntnissen basieren.



L'entreprise d'aménagements de bibliothèques BCI et son nouveau partenaire en Suisse

L'entreprise SDP SA, dont le siège est situé à Allschwil, a conclu un contrat de collaboration à long terme avec BC Inventar. Vous y trouvez votre interlocuteur compétent en matière de nouveaux aménagements et d'achats complémentaires depuis le 1^{er} janvier 2002.

L'entreprise SDP SA, qui compte 45 collaborateurs/collaboratrices et possède une longue expérience dans la nouvelle construction et la transformation de projets de bibliothèques, est une société leader d'aménagement intérieur. Elle détient le savoir-faire qui lui permet de vous proposer des produits et prestations de services qui satisfont à vos besoins, qu'il s'agisse d'établissement de projets et de concepts ou d'un mobilier individuel fabriqué dans la menuiserie de l'entreprise.

Nous voulons comprendre la bibliothèque complexe de l'avenir sous tous ces aspects. En effet, elle est de plus en plus souvent destinée à accueillir des manifestations et événements multiculturels relevant tant du domaine éthique et social que de celui de la communication, et devient un espace animé orienté vers l'événement.

Pour co-aménager cet espace sous forme décisive, nous réunissons les compétences de bibliothécaires, d'architectes et de concepteurs de meubles. Nous considérons également comme indispensable la collaboration avec nos partenaires internationaux dans le but de capter les dernières tendances et des signaux sur la bibliothèque de l'avenir.

Nous sommes donc tout à fait sérieux lorsque nous déclarons que nos aménagements de bibliothèques reposent sur des connaissances aux assises solides.

SDP AG

Im Brühl 1, 4123 Allschwil, Tel. 061 486 95 55, Fax 061 486 95 56
Internet www.sdp.ch E-Mail info@sdp.ch

cupation, but for a professional field. The school opted for the Australian model of the 'records continuum', and claimed to prepare students for an occupation in the whole field of what we came to call 'process-bound' information.

- Most Dutch universities have a distrust in practical work. Therefore, there was to be no practical experience whatsoever in the educational program.
- University education keeps up with modern educational developments. Modern education has made a shift from teacher-oriented to student-oriented learning. Dutch archival educators had to learn to formulate learning goals – instead of teaching goals. They learned how to reckon in hours that the student was occupied with the study for the module – instead of the number they themselves were teaching.

So, to sum up the main results of this revolution:

- Archival education ceased to be a one-year, post-university training; it entered the university as an autonomous discipline.
- It was to work closely together with information science; information science was to provide the larger context in which archival science had to develop.
- Its archival scope was broadened to include the whole life cycle of archives.
- It was cut loose from archival practice, manifesting the need for academic reflection.
- It manifested its educational function in adapting itself to modern didactics.

III. 2002

In the years following these arrangements the Archives School came to realize the payoffs as well as the pitfalls of the revolution of 1995.

Anzeige



Aufmerksames Publikum an der VSA/AAS-Ausbildungs-Spezialtagung am 12. April 2002 in Bern.

Foto: zvg

1. The profession

Although there is in the field increasing cooperation between professionals within the 'records continuum', many archivists are still holding to tradition, focussing on their own role within the life-cycle and, therefore, complaining about the insufficient archival education of their younger colleagues. Even for more 'modern' colleagues the cooperation with information studies was sometimes considered a bridge too far.

2. The link between education and practice

The fact, that there was no link at all between education and practice, made for some criticism as well. Public archives as well as the students themselves were complaining from time to time about the too theoretical approach.

3. Educational practice

The new educational setting proved to be a healthy development: the quality of archival education improved greatly, compared to the 'old' system. However, there was an important setback, and that was integration.

One of the main strategic goals for signing the agreement of cooperation was

the integration between archival and information science. This proved to be a process that needs more time than we had thought: both disciplines have a long tradition, because of which the integration of these disciplines will not be realized over night.

The Archives School has tried to overcome these setbacks in 2001/2002.

The occasion arose when the Ministers of the European Union agreed to implement the same structure of higher education in all the participating countries: the bachelor-master-structure.

The Archives School has used this departmental dictate to realize its own goals.

These were:

1. Give an impetus to the integration process

The need to increase the number of students at bachelor level has led to the creation of a bachelor in documentary information science in which archival science is fully integrated. Since 2000, a team of information scientists and archival scientists has been working closely together to develop the modules of the bachelor program.

PRE DATA
INFORMATIK LÖSUNGEN

Intelligente **Ausleihe**
mit Barcode-Leser und Gebührenverwaltung

■ Software - Entwicklung
■ Biblio- + Mediotheks Systeme
■ Hardware Competence Center
■ Kommunikation + Netzwerke

Komfortable **Zusatzmodule**
Massenmutationen - Publikumsabfrage - Barcode-Etiketten

WINMEDIO 2000
BIBLIOTHECA 2000

Umfassende **Medienaufnahme**
Div. Importformate, u.a. **SBD - SVB - Triass - Von Matt**

WebOPAC - Ihre Bibliothek
im Internet / Intranet

SEIT 1984 Ihr Partner für Bibliothekssysteme
PREDATA AG • Burgstrasse 4 • 3600 Thun • 033 225 25 55 • info@predata.ch • www.predata.ch

4179_2201

2. Re-establish a link with archival practice

Following this bachelor, we have obtained a master program in archival science. In developing this master, we took 'dualism' as a leading concept. After a first semester in which the functioning of record keeping processes is studied at the university, there will be a second semester in which the students will work in a record keeping institution (archives or archives-creating institutions or companies).

During this semester, however, the master program controls the learning process: students will work on three well-defined projects, will be coached by the archival educator and will regularly have workshops at the university.

The third semester will be devoted to evaluation and reflection of the first year and to the preparation of a thesis.

3. Develop a really student-oriented learning program

The implementation of the bachelor-master-structure has been used to make a transition from education based on disciplines, on 'Fächer', to education based on competencies. This is a very important shift.

Traditionally, an educational program is created by abstracting from the professional work those disciplines that are felt most useful to the professional; in our case: arrangement and description, archival management, archival law, archival history, auxiliary sciences, history of institutions etc.etc. At school these disciplines are taught as thoroughly as possible.

Competency-based education breaches with this tradition and goes back to the roots: what makes an archival professional a competent archival professional? Generally, this is the case when the professional is able to fulfil the tasks within his job efficiently and effectively.

So, in this new approach the focus is on the main professional problems/tasks instead of on disciplines. The disciplines are regarded as part of the resources needed to solve the problem. The most important thing students should learn is to analyse the problem and recognize what resources they should use and master to solve the problem.

It is evident that this approach will fundamentally change the role of the teacher:

In traditional education as outlined above, the teacher is responsible for the whole of the educational process: the content of the educational unit (the module), the teaching and the assessment. In a competency-based environment, the teacher will be cooperating in a learning process having his own specific responsibility:

The teacher will take part in preparing the professional problem (preferably together with 'real' practitioners) especially paying attention to the place of the problem in the learning process.

The teacher will coach the student in solving the problem (looking after – and watching over – the intellectual level to be achieved, offering suggestions to solutions, providing the way to the necessary content information etc.)

The teacher will take part in the assessment (assessing not only how 'good' the student has solved the problem, but also how the student has managed the input of resources and how the student communicates his/her solution to the contractor).

Interestingly, this development constitutes another way of 'bringing practice back into archival education'.

Conclusion

The process that Dutch archival education has gone through in recent decades allows for the following concluding remarks:

1. The profession

The transition from an industrial society to an information society is fundamentally changing the position and function of the archivist. The archivist will become a sub-professional within the larger body of information professionals, being responsible for information of a specific and very valuable nature. This is a broader context that almost none of us is acquainted with, but, as educators, we will have to pay attention to it. It goes well beyond teaching students the tricks and techniques of Information technology.

2. The link between education and professional practice

In this situation, the part of practice in education is ambivalent: will it help or hin-

der the confrontation with a changing profession? In Dutch archival education we started with a practice-controlled education – which did not work – and changed it into an university-controlled system with no practice whatsoever. Professional education at this level has to pay attention to practice, but not as such; it has to be: education-controlled practice. Practice should not be regarded as 'the place where you learn how to do it', but as a field of research, a confrontation with theories or a possibility for comparative analysis.

3. Learning program and didactics

In developing an educational program for archivists, one has the heavy responsibility not to create an archivist in one's own image and liking but to create the archivist of a future society.

Modern didactical developments fortunately make this task a little easier. The shift from learning goals to competencies, from discipline-oriented to problem-oriented education, from teaching to coaching will in the end produce a professional who undoubtedly knows a lot less than we, colleagues from an earlier generation in the field, do.

However, these new colleagues will have some advantages:

- They are very much aware that they do not know everything, which means: they are aware of the necessity of permanent education.
- They are used to approach problems, to analyse them, to find out what knowledge or abilities they need to solve these problems.
- They are looking at archival science not as an auxiliary science of history, but as a science in its own right within the larger field of information sciences. ■

contact:

Hans Scheurkogel
Coordinator Archiefopleidingen
Archiefschool Universiteit van Amsterdam
Weesperzijde 190
Postbus 1025
1000 BA Amsterdam
Tel.: 020 595 1900
Fax: 020 595 1920
E-Mail: j.scheurkogel@hum.uva.nl

Anzeige

www.archivschachtel.ch ? **www.oekopack.ch** !
juerg.schwengeler@oekopack.ch

Oekopack AG, Rougemont 7, CH-3604 Thun, Tel: +41(0)33 654 66 06; Fax: +41(0)33 654 28 89

Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?

■ **Gilbert Coutaz**

Directeur des Archives cantonales vaudoises et membre du Comité scientifique du certificat de formation continue universitaire en archivistique



A quatre reprises, depuis juillet 2000, les personnes en charge d'étudier l'introduction d'une formation postgrade en archivistique en Suisse sont intervenues par l'intermédiaire de la revue *Arbido* pour livrer leurs constats et leurs conclusions¹.

Il ne s'agit pas de rappeler ici les étapes de la réflexion, mais de faire valoir les fondements de la démarche; j'aimerais insister sur le fait que les archivistes suisses ont conduit leur dossier sur la formation postgrade dans la plus grande transparence, en informant régulièrement les associations professionnelles de l'information et les Hautes Ecoles Spécialisées dans les sciences de l'information. Notre réflexion ne s'est pas faite à l'insu de nos partenaires ni contre ceux-ci. J'en veux pour preuve la séance d'évaluation de notre projet de postgrade, faite en public, il y a plus d'une année, à Berne, le 23 janvier 2001.

Le dossier de la formation est un vieux dossier de l'AAS. La première commission créée au sein de l'AAS est justement la Commission de formation mise sur pied en 1975, à la suite du renversement, à l'assemblée de Genève, du comité présidé entre 1953 et 1974 par Bruno Meyer.

Une des premières réussites de la Commission de formation fut l'organisation dès 1976 de journées d'introduction pour les

archivistes débutant dans la profession. La formule existe toujours, elle a pris de la maturité et rend toujours autant de services. La même Commission de formation, avec l'appui de divers archivistes, a rédigé un projet complet de formation en 1993–1994 qu'elle a présenté au Congrès des Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes, à Lausanne, en 1994.

Le certificat de formation continue est la manifestation concrète d'une longue gestation dans les esprits des archivistes, dont le contexte politique actuel et les demandes des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) ont accéléré l'aboutissement. En étant en dehors des évaluations fédérales des filières de formation, à la différence des HES, nous avons pu travailler dans la sérénité et avec un certain détachement. Nous n'avions à rendre des comptes qu'aux membres de notre association et pour le bien de notre profession.

Il est utile de faire un bref retour sur les conditions qui ont dynamisé récemment nos réflexions:

- les HES de Coire et de Genève ont à tour de rôle sollicité la participation des archivistes suisses à leur projet d'étudier les possibilités formation postgrade ou de Nachdiplomstudium. Le comité de l'AAS a préféré en 2000 engager une réflexion globale et complète sur la formation à offrir à ses membres et aux personnes désireuses de se spécialiser à la suite de leur titre universitaire en archivistique. A cet effet, une «task force» a été nommée le 29 mai 2000. Notre association n'a pas pour autant joué la politique de la chaise vide, elle a soutenu activement les échanges et les contacts entre les associations et les HES;
- la consultation de tous nos membres collectifs et individuels a démontré le besoin et l'opportunité d'une formation postgrade spécifique et de la placer à un niveau universitaire. Ne disposant pas de formation avant l'introduction des filières communes de formation

dans les sciences de l'information, les archivistes ne pouvaient qu'être des demandeurs d'espaces de formation répondant aux différents niveaux de formation et aux divers profils de formation. Ils ne souffraient pas du problème de régulariser ou de mettre à niveau d'anciens diplômes. C'est naturellement et sans anicroche que la formation postgrade s'est imposée comme un espace à conquérir rapidement, nous l'écrivons plus bas, dans quelles conditions; le profil majoritairement universitaire des responsables des dépôts d'archives en Suisse a imposé en effet une partie plutôt qu'une autre de l'alternative offerte par les universités et par les HES; ce choix, j'insiste, résulte moins d'un rejet des filières HES par méfiance ou par hostilité foncière que de la conformité à la réalité des formations des archivistes aujourd'hui en fonction; en outre, l'université, il faut l'admettre, offre de grandes et généreuses ouvertures à la formation continue, et des plus grandes possibilités dans une démarche spécifique que les HES dans les sciences de l'information davantage impliquées dans une recherche de formations communes et dans la continuité de la formation dans les sciences de l'information².

● en proposant une formation postgrade spécifique, les archivistes en emploi n'ont pas voulu afficher leur défiance envers les bibliothécaires et les documentalistes, mais faire valoir le besoin urgent de prendre en compte leurs premières attentes. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, le 23 janvier 2001, lors de la discussion publique sur le projet de formation postgrade en archivistique, combien j'étais attaché à une définition complète et des diverses étapes des filières de formation dans les sciences de l'information. La formation postgrade est de mon

¹ 7-8/2000, pp. 13–16; 3/2001, pp. 23–24; 7-8/2001, pp. 12–15 et 3/2002, pp. 23–25. Voir dorénavant le site de la formation continue de l'Université de Lausanne, <http://www.unil.ch/sfc> pour les informations à jour sur le certificat de formation continue en archivistique. Un lien est fait depuis le site de l'Association des archivistes suisses, <http://www.staluzern.ch/vsa>

² Il suffit pour s'en convaincre de consulter toute l'offre de la formation continue des universités suisses et hautes écoles suisses, dans le site <http://ecolo-info.unige.ch/swissuni>

point de vue la clef de voûte de la formation, non seulement parce qu'elle représente l'étape ultime et la plus exigeante de la formation, mais parce qu'elle agit sur les attentes des étapes intermédiaires. En ayant la vision achevée de la formation, les responsables peuvent fixer les exigences et les contenus à chaque niveau et la complémentarité des étapes. A mon avis, les expériences le démontrent depuis 1998, l'apprentissage et la formation en HES doivent être impérativement des filières communes et harmonieuses. Les besoins immédiats des personnes en fonction exigent principalement des spécialisations accrues; notre projet de formation continue répond à un besoin d'aujourd'hui, le choix de la date et des contenus n'est pas fortuit. Mais, ces années à venir, ce besoin de spécialisation sera certainement amené à être revu, augmenté, et diversifié.

- faut-il penser pour autant que les filières de formation des personnes qui viennent aux professions des sciences de l'information soient l'apanage des HES, et ce qui relève de la formation des personnes en emploi soit le fait des associations? De mon point de vue, les associations, au travers de la Délégation à la formation, doivent demeurer fortement solidaires des filières de formation et offrir les espaces d'accueil des apprentis, des stagiaires, des mémorants. Elles doivent agir sur les contenus des formations et sur les attentes à satisfaire dans les programmes. Mais elles doivent aussi créer les conditions de formation continue pour leurs membres, au travers de formules multiples et imaginatives: programme de cours communs, cours délocalisés, thématiques communes travaillées sur une ou plusieurs journées, colloques sur des thèmes transversaux, etc. Dans la communauté des archivistes, de nombreuses voix ont déjà affirmé que la formation postgrade devait être un espace dévolu à la spécialisation et non à l'amalgame des diverses disciplines, qu'elle soit la suite de la formation de niveau HES ou la recherche de formule de formation continue. En optant pour un certificat de formation continue de niveau universitaire en archivistique, les archivistes ont donné déjà une première tendance. Il n'est pas pensable dans un certificat dont l'exigence est fixée par l'université à 200 heures de vouloir papillonner dans tous les domaines des sciences de l'information; dans le cas d'une formule de mas-



ReferentInnen, die auch zuhören können: (v.l.n.r.) Yolande Estermann Wiskott, Monique Baud, Gilbert Coutaz, Volker Schöckenhoff, Hans Scheurkogel und Hans-Peter Frei.

Foto: zvg

ter, qui serait l'évolution naturelle à terme, du certificat, avec 600 à 800 heures, des passerelles d'une part entre l'archivistique et d'autre part la bibliothéconomie et la documentation peuvent être envisagées, sans pour autant mélan- ger les trois professions et les trois associations professionnelles.

Ces réflexions générales ayant été faites, j'en viens à la formation qui sera proposée aux archivistes suisses dès l'automne 2002, à l'Université de Lausanne. Mme Barbara Roth, rédactrice d'*Arbido* et membre du Comité scientifique qui a conduit le certificat de formation continue universitaire en archivistique à l'Université de Lausanne, a présenté le contenu de cette formation et ses exigences dans le numéro de mars 2002 d'*Arbido*³.

Au lieu de répéter le contenu de cet article, je préfère insister sur quelques points pour provoquer le débat de la journée.

- lancer une formation continue universitaire, c'est une lapalissade, c'est s'assurer un ancrage à une université, soit pouvoir s'appuyer sur un titulaire d'enseignement et sur les accords des diverses structures de décision de l'université;
- lancer une formation continue universitaire, c'est accompagner toute la réflexion par des forces internes et décidées d'une communauté professionnelle;
- lancer une formation continue universitaire, c'est se plier à des exigences du cursus universitaire tant dans les critères d'admission que dans la participation aux cours;
- enfin, lancer une formation continue universitaire, c'est garantir un enseignement de qualité et vérifié autour des for-

ces professionnelles de la communauté qui fait la demande.

Que constatons-nous dans le cas de notre certificat?

L'Université de Lausanne a compris les enjeux de notre demande, ses avantages et les évolutions raisonnables de notre demande. Elle a donné son appui logistique et financier dès le démarrage du projet.

Nous avons dû constater, le phénomène était prévu, l'insuffisance d'enseignants provenant de nos rangs pour une formation universitaire tant pour des raisons d'exigences d'engagement et de compétences qu'en raison du manque de pratique pédagogique des archivistes suisses. En voulant une formation reconnue sur le plan national, plurilingue, et tenant compte des derniers développements de l'archivistique, nous avons dû rechercher des enseignants principaux («Hauptdozenten») au-delà de la communauté professionnelle des archivistes suisses. Des enseignants principaux dépend le choix des enseignants de leur module selon les exigences qu'ils se sont fixées. La communauté professionnelle doit vraiment se positionner dans ses apports à une formation postgrade. Elle ne peut pas être que la consommatrice de formations, elle doit pouvoir offrir des conditions-cadres pour que des archivistes en emploi préparent leurs successeurs, intègrent l'obligation d'assurer la relève. Il n'y a pas en Suisse de chaire universitaire d'archivistique ni de pôle de recherches dans les domaines de l'archivistique, comme c'est le cas dans les pays voisins et au Canada.

Vouloir une formation postgrade, c'est aussi garantir à terme une communauté d'enseignants provenant des professionnels actuels en Suisse, et non pas seulement empruntés à l'étranger. Nous devons d'abord créer les conditions d'une tradition d'un enseignement archivistique au-

³ PP. 23–25.

quel le certificat de formation continue et les filières de formation commune et de postgrade des HES contribuent déjà pour une part.

En ce sens, nous avons pu le vérifier dans le Comité scientifique mis en place par l'Université de Lausanne, faire une formation postgrade nécessite à la fois une réflexion stratégique à tous les niveaux de la communauté professionnelle, un réservoir important d'enseignants et un public dont les attentes correspondent aux contenus proposés par cette formation. Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un débat lourd ni abandonner le projet à un consultant extérieur à la communauté professionnelle.

Le Comité scientifique a travaillé en fixant des objectifs pédagogiques, des critères de qualité, des obligations de contrôle des enseignants et des enseignés. Il a agi dans le prolongement des conclusions du rapport de la «task force» qui avait proposé d'envisager la formation par étapes et avec des visées limitées. Nous sommes partis du constat des plus grands manquements dans la formation actuelle des archivistes en fonction, et des plus évidents déficits à combler.

Il faut avoir à l'esprit qu'au moment où nous formulions le contenu de la formation

continue, nous avions un autre chantier en cours dans l'association, celui de l'archivage électronique dont les exigences de concepts et les nécessités de modifier les mentalités ont fait apparaître l'urgence de certains enseignements et la contrainte de devoir répondre en commun aux nouveaux défis de l'archivage.

C'est pourquoi, la formation postgrade, telle que nous la proposons dans ce premier certificat de formation continue, est devenue de notre point de vue un atout et un enjeu pour de nouvelles attitudes professionnelles et pour des défis immédiats. Vous comprendrez pourquoi nous avons postulé que la première volée serait formée principalement, je ne dis pas exclusivement, de personnes en emploi de niveau universitaire au bénéfice d'années d'expériences, mais qui n'ont pas suivi durant leurs études des cours théoriques sur les derniers développements de l'archivistique. Néanmoins, sans pratique antérieure, nous nous sommes laissé la possibilité du choix sur dossier, et d'intégrer des personnes par module et pas seulement sur l'ensemble des modules.

Les quatre modules proposés s'articulent autour des fondements théoriques de la profession dans ses évolutions les plus actuelles, du Records management, qui

constitue un des concepts les plus essentiels pour aborder et maîtriser les archives courantes et intermédiaires, de la description et de l'évaluation des documents qui ont subi des bonds extraordinaires ces dix dernières années, et des sciences et technologie de l'information. Nous parlerons des Archives dans la société d'aujourd'hui, et non des Archives dans les siècles passés. Ces 4 modules seront développés sur 15 mois, soit les semestres d'hiver 2002/2003, été 2003, et hiver 2003/2004, à raison d'une à deux sessions de 6 à 10 périodes de 45 minutes chacune, le vendredi et le samedi de chaque quinzaine. Le premier module commence le 18 octobre 2002, à l'Université de Berne qui recevra le premier module, alors que les Universités de Genève, Lausanne et Berne recevront respectivement les modules 2, 3 et 4. En hiver 2002/2003, le premier module se donnera tous les vendredis, du 18 octobre au 17 janvier 2003 au plus tard, et le second module, qui combinera des sessions le vendredi et le samedi de 6 à 10 unités, se donnera entre les 24 et 25 janvier 2003 et les 21 et 22 mars 2003 au plus tard. Les dates des modules 3 et 4 doivent encore être confirmées. La fin des cours est fixée en mars 2004, la remise du travail personnel d'une longueur maximale de 30 pages pour juin 2004. Le sujet du travail personnel peut

Anzeige

ALEXANDRIE 5.5

Logiciel de gestion documentaire

Le portail de votre centre de ressources documentaires

Recherche avancée

Ajouter au panier Liste simple / complète

L'INFORMATION DU JOUR

De la gestion de dossiers ... au portail documentaire

L'ensemble de cette page est dynamique et personnalisé ! Sa "création" est intégralement prise en charge par Alexandria et tient compte du profil de la personne qui la consulte. La gestion de dossiers permet de proposer aux utilisateurs un accès direct et privilégié aux informations qui leur sont destinées.

Le portail d'entreprise mode d'emploi.

Veille Magazine 04/2001. (www.veillemag.com) C'est à dire mettre en œuvre un portail d'entreprise. L'ensemble d'un billet détermine 10 étapes de mise en œuvre d'un portail d'entreprise, en insistant sur les objectifs et les ambitions qui doivent être clairement définis au départ, le choix des outils et des modes de représentation, les méthodes et les moyens humains nécessaires à la réussite du projet.

Alexandria en Italie

Alexandrie est distribué en Italie par la société IFINET. Cette société, spécialisée dans la gestion de bibliothèques, a déjà réalisé une douzaine d'installations d'Alexandrie.

Paul Henri

MON PANIER

MES SÉLECTIONS

MES DOSSIERS

Fichbase Risques alimentaires GED Nouvelles normes

MES EMPRUNTS

RECHERCHE INDEX THESAURUS

PROFIL SAISIE DE DOCUMENT

De l'écrit à l'écran : un système de traitement raisonné de l'information.

Fonds documentaires, revues de presse, documentations internes, banques d'images, fonds sonores, vidéos...

Quelle que soit la nature des documents composant la mémoire – la richesse – de votre entreprise, Alexandria vous offre des solutions adaptées et simples de mise en œuvre pour constituer votre base d'information et la diffuser via plusieurs canaux :

- intranet,
- internet,
- messagerie,
- CD ROM...

Thesaurus, texte intégral, bibliothéconomie, GEIDE, DSI, portail documentaire, revue de presse.

PARIS - SIÈGE SOCIAL

107, avenue Parmentier - 75011 Paris - France
Tél. : (33) 1 49 23 83 51 - Fax : (33) 1 43 38 33 82
E-mail : gbcconcept@gbconcept.com

LYON

Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient - 69326 Lyon Cx 03 - France
Tél. : (33) 4 78 14 36 30 - Fax : (33) 4 78 14 36 32
E-mail : ncyoct@gbconcept.com



4279_2202

être choisi dès les premières semaines du certificat.

Au travers de ce premier certificat, nous avons souhaité provoquer des échanges entre les professionnels de l'archivistique en Suisse et à l'étranger. Dans ce sens, le recours à des enseignants étrangers traduit non seulement les insuffisances en ressources humaines de notre communauté professionnelle, mais aussi la possibilité donnée aux archivistes suisses, de toutes les langues, de côtoyer des maîtres et des personnes de référence qui font autorité dans la profession.

Ce n'est pas un hasard si nous souhaitons que le travail de diplôme qui doit être rendu 3 mois après la dernière session du module 4 débouche sur une publication pour enrichir les apports de la communauté suisse à l'archivistique en général. Nous avons estimé qu'il était temps que les archivistes suisses expriment leurs points de vue, des expériences originales et communes dans le domaine de l'archivistique. Il y a de la place, à côté d'*Arbido*, pour un périodique qui pourrait être annuel, permettant de publier des recherches d'une vingtaine de pages. Les archivistes suisses ne devraient pas être confinés à un rôle de consommation d'informations, ils devraient être les auteurs mêmes de ces informations.

Un élément que nous ne pouvons pas mesurer est l'importance exercée sur notre association et notre métier par le groupe qui suivra ce premier certificat et qui peut développer des attitudes de collaborations inédites et des résultats originaux.

Nous sommes conscients de l'importance de l'engagement des personnes qui s'inscriront pour l'ensemble de la formation. Les frais d'inscription, Fr. 8000.-, se situent dans la norme des formations continues aujourd'hui offertes par les universités suisses. Nous pensons que chaque personne qui s'inscrit doit négocier avec son employeur le sens de son inscription et trouver un équilibre harmonieux entre les attentes de l'employeur et de celles de l'employé.

En mettant en place une formation continue en archivistique, la communauté des archivistes suisses a pris acte et date avec la formation postgrade. Je l'ai dit, elle n'a pas pour autant résolu toutes les attentes de la formation postgrade, loin s'en faut. Le besoin pressant de se positionner dans les filières de formation, de trouver des réponses adaptées à toute la communauté professionnelle des archivistes et la chance d'avoir rencontré de nombreux soutiens auprès de nos partenaires universitaires, surtout auprès de l'Université de

Lausanne, ont permis de faire aujourd'hui la promotion non pas d'une intention ou d'une idée, mais d'une réalité concrète et agendée.

Mais en fait, ce n'est qu'une étape vers d'autres développements. Nous aurons beaucoup à retirer de ce premier essai et à faire valoir de nos expériences pour les poursuivre. Nous sommes aussi persuadés que plusieurs filières de formation supérieure coexisteront et trouveront leur juste positionnement dans les attentes professionnelles.

Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?

J'ai tenté de répondre à cette double question. Plusieurs archivistes ont pris le risque de croire en un projet et de formuler une formation. Il est à souhaiter que les professionnels relèveront le défi de cette formation ambitieuse pour s'affirmer comme communauté professionnelle désireuse d'occuper une place plus importante à la fois dans les professions de l'information et dans les administrations publiques et privées. ■

contact:

E-mail: gilbert.coutaz@acv.vd.ch

Dossier «Ausbildung/Formation»

Notes sur le certificat en archivistique et l'implication de l'Université de Lausanne

Thibault Genton

Coordinateur au Service de formation continue
Université de Lausanne



A la rentrée académique d'octobre 2002, la première volée de candidats au *Certificat en archivistique; les Archives dans la société d'aujourd'hui* élaboré par l'Université de Lausanne et l'Association des archivistes suisses, en collaboration avec les Uni-

versités de Berne et de Genève, se retrouvera sur les bancs d'une salle d'étude. On peut d'ores et déjà annoncer que le cursus proposé suscite l'intérêt du public visé: de nombreuses inscriptions et demandes de renseignements nous sont parvenues à ce jour, tant d'archivistes en fonction dans une institution publique, que d'archivistes d'entreprises privées ou d'indépendants. Pour des raisons de places et de pédagogie, des inscriptions ont dû être refusées ou reportées.

Profitons de ces quelques lignes pour revenir sur la place que ce certificat occupe

dans l'horizon de la formation des archivistes en Suisse, sur ce qu'il offre du point de vue de la reconnaissance aux niveaux national et européen et sur l'implication de l'Université de Lausanne dans ce projet.

Ce certificat est une première à plus d'un titre. Il s'agit en effet de la première formation postgrade en archivistique dispensée par des universités suisses. Il s'inscrit dans le développement actuel de la formation des archivistes et vise à combler l'absence de filière destinée à des universitaires diplômés en fonction dans un service d'archives. Mais ce certificat est également

«premier» dans un autre sens: il représente la phase initiale d'une filière qui, on l'espère, évoluera ces prochaines années, par exemple vers la création d'un diplôme postgrade, de type Master, en archivistique.

Dans la structure actuelle, le titre décerné sera un Certificat de formation continue universitaire reconnu par l'université. De plus, le Certificat mentionnera le nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System) qui correspondent à la formation, ce qui permettra aux personnes ayant acquis ce titre de le faire reconnaître en Suisse et en Europe, tant dans les milieux académiques que professionnels.

Plusieurs raisons ont conduit l'Université de Lausanne à accepter de se mettre à la tête du projet. Tout d'abord, avant que l'Association des archivistes suisses ne s'adresse à elle, son Service de formation continue avait envisagé la mise en place d'un certifi-

cat dans ce domaine. Il développe en effet, depuis trois ans des enseignements post-grade autour des questions de la culture et du patrimoine, ce qui a débouché notamment sur l'organisation de certificats en gestion culturelle ou en muséologie. Ainsi, le Certificat en archivistique s'inscrit par conséquent parfaitement dans la continuité des objectifs visés par le Service de formation continue.

L'opportunité de collaborer avec l'Association des archivistes suisses s'est d'autant plus vite imposée que le projet de formation en archivistique avait déjà fait l'objet d'une vaste concertation dans la communauté professionnelle et d'une lourde réflexion.

Enfin, l'élaboration, ces derniers mois, du cursus d'étude s'est avérée particulièrement motivante de par l'envergure donnée au programme et ses exigences. Ce sera en effet la première fois qu'un Certificat sera

ouvert à l'ensemble de la Suisse, avec un enseignement plurilingue et des intervenants de renommée internationale. De même, la collaboration avec les Universités de Genève et de Berne, ainsi que celle avec une association professionnelle, a permis une ouverture particulièrement riche que nous espérons retrouver durant les 18 mois d'enseignement. ■

contact:

Thibault Genton
Coordinateur au Service
de formation continue, UNIL
Université de Lausanne
Château de Dorigny
1015 Lausanne
Tél.: 021 692 22 90
Fax: 021 692 22 95
E-mail: formcont@unil.ch
www.unil.ch/sfc

Dossier «Ausbildung/Formation»

Mitteilungen zum Zertifikat in Archivwissenschaft an der Universität Lausanne

Mit Semesterbeginn im Oktober 2002 beginnt der erste Ausbildungsgang des Zertifikats Archivwissenschaft, Archive in der heutigen Gesellschaft, welcher von der Universität Lausanne und der Vereinigung Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA/AAS), in Zusammenarbeit mit den Universitäten Bern und Genf, ausgearbeitet wurde.

Der Kurs stiess auf grosses Echo bei der angesprochenen Zielgruppe: die zahlreichen Anmeldungen und Nachfragen stammten von Archivarinnen und Archivaren aus öffentlichen Archiven, von Wirtschaftsarchiven sowie von Privaten und Selbständigen. Aus Platzgründen, vor allem aber um die angestrebte Unterrichtsqualität nicht zu gefährden, mussten Anmeldungen abgelehnt oder auf später vertröstet werden.

Im Folgenden soll kurz erläutert werden, welchen Platz dieses neue Zertifikat in der



Zum Zertifikat in Archivwissenschaft:
(v.l.n.r.) Peter Toebak,
Josef Herget, Regula
Nebiker und Bärbel
Fürster.

Foto: zvg

schweizerischen Archivausbildung einnehmen soll, was es in Bezug auf die Anerkennung im nationalen und europäischen Kontext anbietet und wie das Engagement der Uni Lausanne für dieses Projekt aussieht.

Dieses Zertifikat hat in verschiedener Hinsicht Premierencharakter.

Es ist die erste universitäre Nachdiplomausbildung für Archivarinnen und

Archivare in der Schweiz. Es ist Teil der gegenwärtigen Entwicklung in der schweizerischen Archivausbildung und soll die bisher klaffende Lücke einer fehlenden archivischen Fachausbildung für bereits aktive Berufsleute mit abgeschlossener Universitätsausbildung füllen.

Aber dieses Zertifikat ist auch «erstmalig» in einem weiteren Sinn: es ist die erste

Phase einer Ausbildung, die sich in den kommenden Jahren hoffentlich weiterentwickelt, beispielsweise in ein Postgrade Diplom eines Master in Archivwissenschaft.

In der gegenwärtigen Form handelt es sich um ein Zertifikat der universitären Weiterbildung, das durch die Universität anerkannt wird. Ausserdem erwerben die Absolventinnen und Absolventen des Zertifikats eine bestimmte Anzahl ECTS- (European Credit Transfer System) Kreditpunkte, welche in der Schweiz und Europa sowohl im akademischen wie im professionellen Umfeld angerechnet werden.

Mehrere Gründe haben die Universität Lausanne dazu gebracht, sich in diesem Projekt zu engagieren. Schon vor der An-

frage des VSA/AAS bestand beim dortigen *Service de formation continue* die Absicht, ein Zertifikat in dieser Richtung aufzubauen. Seit rund drei Jahren werden schon Weiterbildungsangebote im Bereich Kultur und Kulturgut angeboten; dies führte na-mentlich zu Zertifikatsausbildungen für Kultur- und Museumsmanagement.

Entsprechend fügt sich das Zertifikat in Archivwissenschaft hervorragend ins anvisierte Planungsgebiet des *Service de formation continue*.

Die Gelegenheit zur Zusammenarbeit mit dem VSA/AAS ergab sich sehr schnell, weil dort das Projekt der Realisierung einer universitären Nachdiplomausbildung im Fachverband bereits breit diskutiert worden und schon weit fortgeschritten war.

In motivierender und ergiebiger Zusammenarbeit wurde in den vergangenen Monaten ein Studiengang mit Lerninhalten und Anforderungen ausgearbeitet. Es ist auch erstmalig, dass ein Zertifikat für die gesamte Schweiz mit mehrsprachigem Unterricht und Gastdozenten mit internationalem Renommée angeboten wird.

Die Zusammenarbeit mit den Universitäten Genf und Bern sowie mit dem Berufsverband erfolgte in ausgesprochen fruchtbare und offener Atmosphäre, die hoffentlich auch die 18 Monate der Ausbildung prägen wird. ■

Thibault Genton
(contact: vgl. S. 13)
Übersetzung: Regula Nebiker

Dossier «Ausbildung/Formation»

Aus Modulen von Hauptdozenten Modul 2: Records Management (RM)

■ Hauptdozent:

Peter Toebak

- Archivausbildung in NL
- Promovierter Historiker, Geographie, NPM
- Berufs- und Projekterfahrung NL, CH, BE
- Unterrichtsausbildung NL
- Unterrichtserfahrung NL, BE
- Erfahrung als Publizist, Vorträge

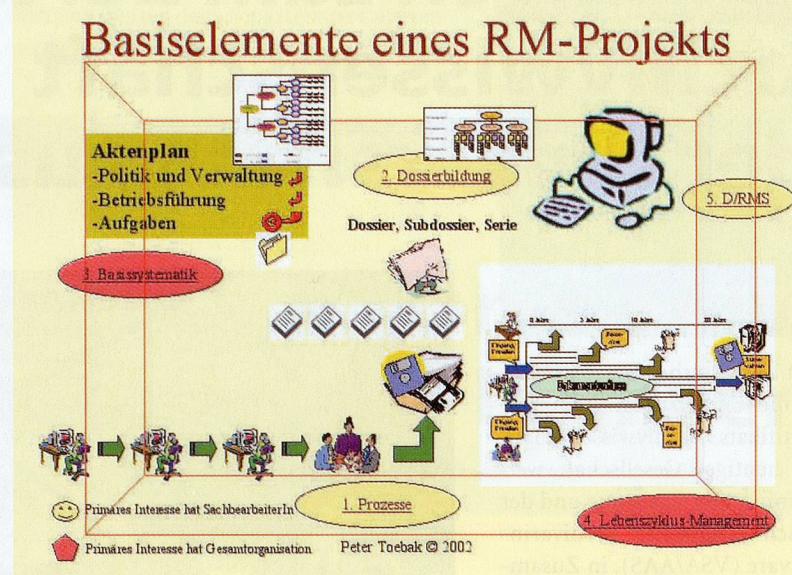


Certificat en archivistique, UNIL
Genf, Januar – April 2003

Records Management (RM) und Rolle ArchivarIn

- Paradigmenwechsel – Katalysator
- Informations- und Organisationsbereich
- Controller und Multiplikator

Archivierung wird heute als Prozess verstanden, der sich über den gesamten Lebenszyklus eines Dokuments und Datenobjekts erstreckt



- ISO-Standard 15489 (Nils Brübach)
- Metadatenmodelle (Niklaus Bütkofer)
- Akten- und Bewertungsplan

ArchivarInnen müssen eine archivische, verwaltungsorientierte, betriebswirtschaftliche und informationstechnische Perspektive haben

- Verwaltung, Governance (Peter Knoepfel)
- Prozessorientierung
- Datenmanagement, NIKT x RM
- Auftrag: Prozessanalyse machen

Verwaltungen und Unternehmen brauchen archivisches Fachwissen, ohne sich dies in allen Fällen bereits sehr bewusst zu sein

- DEZA / DDC (Stephan Barraud)
- Vorgehen bei einem Staatsarchiv
- Stadt Genf (Didier Grange)
- UBS (Traude Loebert)
- SR DRS (Heinz Looser)

ArchivarInnen müssen das «Handwerkzeug» haben, um Projekte und Rahmenbedingungen im Bereich Records Management mit-

zugestalten, zu steuern und zu koordinieren

- Technische und funktionale Anforderungen
- Scope Solutions AG
- ImageWare AG
- Auftrag: Pflichtenheft ausarbeiten

Records Management ist Neuland, noch lange kein Normalbetrieb

- Corporate Policy (Bundesverwaltung)
- Corporate Policy (Internationale Organisation)

- Prozess- und Changemanagement (Martin Meierhans)

Archivische Strategien in Bezug auf Records Management

- Internationale Perspektive (Peter Horsman)
- Historische Perspektive (Didier Grange)
- Strategiestudie VSA / AAS (Thomas Schärli)
- Auftrag: Strategie ausarbeiten ■

contact:

Peter Toebak

Berater im Bereich Dokumentenmanagement und Archivierung
Spitzerstrasse 7

4410 Liestal

Tel.: 061 921 89 92

Fax: 061 921 89 93

E-Mail: toebak@toebak.ch

Internet: <http://www.toebak.ch>

Dossier «Ausbildung/Formation»

Modul 4: Archive und Informationswissenschaft

Hauptdozent:

Hans-Peter Frei

- Grundausbildung in Mathematik
- Professor für Informatik
- 10 Jahre Erfahrung in Industrie und Wirtschaft
- Mitglied von verschiedenen Kommissionen und Gremien auf gesamtschweizerischer Ebene



B

ei diesem Modul geht es darum, Führungskräfte in die Grundlagen des Einsatzes von Informatikmitteln im Archivwesen sowie in die Elemente der Informationswissenschaft einzuführen. Wichtig dabei ist, das Verständnis (nicht Detailkenntnisse) für die technischen Entwicklungen zu fördern, um aufkommende Techniken zu antizipieren und damit die Qualität zu fällender Entscheidungen zu verbessern.

Die Benutzung von Informatikmitteln im Berufsalltag wird analysiert und hinterfragt. Dabei wird es sich zeigen, dass wir erst am Anfang einer rasanten Entwicklung stehen und dass die Zunahme der Rechenleistung, Speicherkapazität und Bandbreite noch immer mit hoher Geschwindigkeit fortschreitet. Der Archiv-Alltag und die Bedürfnisse der zukünftigen Archiv-Benutzer werden diesen Veränderungen geprägt.

Es gilt aber auch, sich Gedanken über das Strukturieren und Speichern von Informationsobjekten sowie über deren Ver-

waltung in modernen elektronischen Archiv-Systemen zu machen. Anhand von geeigneten Fallbeispielen wird auch ein Überblick über die Natur kommerziell erhältlicher Produkte erarbeitet.

Die Teilnehmerinnen und Teilnehmer sollen auch verstehen, dass System- und Kaufentscheide im Informatiksektor nicht einfach an eine Fachabteilung delegiert werden können. Informatik-Projekte sind schon deshalb Chefsache, weil sie den gesamten Archivbetrieb – und damit auch die Form des abzuliefernden Archivguts – beeinflussen. Das Führen von Informatikprojekten und das Evaluieren von kommerziellen Angeboten wird deshalb ebenfalls behandelt.

Der Hauptdozent dieses Moduls, Hans-Peter Frei, war über 10 Jahre ordentlicher Professor für Informatik an der ETH Zürich und sammelte ebenso lange als Führungskraft und selbstständiger Berater Erfahrungen in Industrie und Wirtschaft. Seine Haupt-

contact:

E-Mail: frei@infocons.ch

Anzeige

INOVAR 2000



INOVAR 2000 ist der Nachfolger des in vielen Archiven bewährten Programms INOVAR 6.0. Diese 32-bit-Datenbankversion für Windows eignet sich hervorragend zur Datenerfassung und -verwaltung in Archiven und Dokumentationen.

Neben dem Grundmodul erhältlich:

- **Modul Bildarchivierung:** Zoomfunktion, direkte Scanneransteuerung, Thumbnails usw.
- **Modul Officeanbindung:** zusätzliche Funktion zum Export in Officeformate
- **Modul Magazin:** Verwaltung von Räumen, Regalen usw.
- **Modul Benutzer:** Moderne Benutzerverwaltung, auch mit Barcode
- **Modul Internet:** Publikation der Datenbestände im Internet, Online-Recherche
- **Modul SQL:** Möglichkeit für offene SQL-Anbindungen
- **Modul ADS Client/Server:** Ein attraktiver Zusatz für Netzwerkanwender

Vertrieb und Betreuung durch:

EBERLE AG

Büro für Geschichte, Archiv und Verwaltung

Dietschwil

CH-9533 Kirchberg

Tel. 071 931 22 21 / Fax 071 931 30 30

Homepage: [ebarch.ch](http://www.ebarch.ch) / E-Mail: info@ebarch.ch